REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA NIEVRE

3e CIRCONSCRIPTION

CLAMECY - CHATEAU-CHINON

Elections législatives des 12 et 19 mars 1978



Chères électrices, chers électeurs,

Je me suis rendu au cours de cette dernière législature dans les 153 communes de notre circonscription et pour 148 d'entre elles j'ai réuni leurs conseils municipaux. De ce fait, j'ai pu étudier sur place les problèmes qui vous concernent, discuter avec vos élus, connaître vos difficultés. Qu'il s'agisse des routes, de l'électrification, de l'adduction d'eau, de l'assainissement, de l'entretien des bâtiments communaux, de l'équipement sportif, des centres sociaux, j'ai suivi personnellement l'avancement des dossiers. La plupart des maires m'ont régulièrement informé de l'état des travaux. C'est ainsi qu'en ma qualité de Président du Conseil Général et avec le concours de mon ami, le regretté sénateur Pierre Petit, j'ai demandé à mes collèges conseillers généraux, qui ont bien voulu l'accepter, d'adopter **un plan d'équipement des communes** semblable à celui qui existe déjà dans le Lot et qui sert de modèle aujourd'hui à de nombreux départements de France (Isère, Gironde, Creuse, Côtes-du-Nord, Vaucluse, etc.) pour son efficacité et son caractère démocratique. Dans la Nièvre, ce n'est plus, en effet, l'administration qui répartit les subventions départementales, mais l'assemblée des maires sous la présidence du Conseiller général de chaque canton. Inutile désormais d'aller quémander à Nevers. La répartition des crédits se **fait chez vous, par vous.**

J'ai, de même, toujours au Conseil général, obtenu la création d'**un plan d'équipement des cantons de la Nièvre.** C'est à ce titre que, **par exemple, Clamecy dispose ou** disposera d'une piscine, Corbigny d'un terrain de sports, Tannay d'un hôtel de ville réaménagé, Lormes d'un hôpital modernisé, Fours de réserves foncières, Moulins-Engilbert d'un bureau de poste, Saint-Honoré d'une piscine, Montsauche et Château-Chinon, conjointement, d'une maison de retraite.

Je n'établirai pas ici le bilan complet des réalisations qui ont marqué la vie de notre circonscription pendant ces cinq années. Il me faudrait pour cela un long rapport et non cette brève circulaire. Je noterai seulement que j'ai veillé à **désenclaver** la région. Vous avez pu constater l'amélioration de la route 978 Nevers - Château-Chinon qui sera poursuivie jusqu'à Arleuf et à la limite de la Saône-et-Loire ; la construction d'une route dite pénétrante reliant l'autoroute A6 aux Settons en passant par Quarré-les-Tombes, Dun-les-Places et Montsauche. **La réfection de la route nationale Clamecy-Auxerre** a été décidée sur l'insistance des élus nivernais. Nous avons prévu de moderniser le réseau à partir de Corbigny et Lormes vers le sud, de Luzy et Cercy-la-Tour vers le nord. **Sur le plan de la santé publique,** Moulins-Engilbert, Luzy, Cercy-la-Tour, Lormes, Clamecy, Château-Chinon ont multiplié les lits d'hôpitaux, de maisons de retraite et modernisé leurs établissements. Le centre médico-social de Brinon s'est ajouté à la liste des centres existants. Celui de Château-Chinon sera transféré dans un immeuble plus fonctionnel et programmé pour cette année. Des maisons de jeunes et de la culture, d'initiative à la fois communale et départementale, ont été créées à Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois, Montsauche, Fours, Clamecy. **Le tourisme** a été considérablement développé avec la base des Settons, la base de plein air et de loisirs de Baye, l'entretien du canal du Nivernais, la base de Chaumeçon, le Parc du Morvan, le musée de Château-Chinon, les aides pour les gîtes et les chambres d'hôtes. Le département a acquis un chalet dans le Jura pour les classes de neige et les personnes du 3e âge. A Saint-Agnan, un village-vacances voit le jour.

Je suis comme vous-même préoccupé par l'**environnement,** par la protection des équilibres naturels et des sources de vie communes aux hommes et aux choses. Je me range parmi ceux qui luttent contre le tout nucléaire, contre la destruction de la forêt morvandelle, contre l'épandage de produits chimiques, contre la pollution de nos rivières. J'ai protesté contre la multiplication des barrages-réservoirs qui, s'ils étaient construits, détruiraient de bonnes terres et des sites de qualité. Je continuerai de m'opposer aux recherches et à l'exploitation du sous-sol dans les conditions actuellement pratiquées, sans consultation des élus, des associations, de la population. Il faudra ainsi sauvegarder Vouchot et se montrer vigilants pour les communes visées par les permis. Château-Chinon-Ville a été la première commune de la Nièvre à se doter d'une usine d'incinération des ordures ménagères d'un type léger capable de servir une population de 12 à 15 000 personnes. Cette usine dessert aujourd'hui aussi bien Montsauche et Moux qu'Arleuf et Dommartin. Une usine plus importante à Rix, une autre à Corbigny, une troisième, je l'espère pour le canton de Châtillon en association avec les cantons voisins, complétera le réseau dans l'immédiat. Nous parviendrons ainsi à faire disparaître décharges et immondices.



Voici pour l'essentiel. Ajouterai-je que pour hâter l'installation du **téléphone** le département de la Nièvre a **prêté** à l'Etat 1 milliard 39 millions de francs anciens ? Que j'ai participé à la mise en ordre d'un plan de pré-scolarisation en milieu rural, à l'aide annuelle pour l'entretien des bâtiments scolaires communaux, à la création d'une université du 3e âge à Nevers avec antennes à Château-Chinon et Clamecy ?

En vérité notre circonscription Clamecy - Château-Chinon a réalisé de considérables progrès pour tout ce qui dépendait de nous. Par contre, elle a souffert de certaines carences pour ce qui dépendait de l'Etat. C'est là que se pose le problème de la politique générale, menée par les gouvernements de ces dernières années. C'est là que doit intervenir votre choix politique des 12 et 19 mars.

⁂

Je me présente à vos suffrages au nom du Parti Socialiste, devenu aujourd'hui le premier parti de France. Sur quel programme ? Sur le programme commun de gouvernement de la Gauche signé en 1972 et avec lequel j'ai conduit l'élection présidentielle de 1974, avec lequel la Gauche a gagné les élections cantonales de 1976 et les élections municipales de 1977. Qu'il faille actualiser les données chiffrées de ce programme

pour tenir compte de l'aggravation de la crise économique, de la baisse de pouvoir d'achat des salariés, des agriculteurs et des travailleurs indépendants, assurément. Qu'il faille en faire un deuxième avant même d'avoir commencé d'appliquer le premier, non. La tâche qui incombera à un gouvernement de Gauche n'est pas compatible avec la surenchère.

Beaucoup d'entre vous connaissent les principales dispositions du programme commun et du programme socialiste. Je me contenterai donc de rappeler que **sur le plan social** elles prévoient l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, à la demande des intéressés ; le relèvement des allocations familiales de 50 % avant janvier 1979 ; l'augmentation de l'allocation vieillesse et de l'allocation pour handicapés adultes à 1 300 francs par mois ; la 5e semaine de congés payés ; l'augmentation du S M I C à 2 400 francs par mois à compter d'avril prochain, cette mesure étant compensée par une aide aux petites et moyennes entreprises industrielles, commerciales, agricoles et aux artisans, et par détaxation fiscale et remaniement du système des cotisations à la Sécurité Sociale afin d'éviter qu'une trop lourde charge salariale n'aggrave leurs difficultés. Le S M I C à 2 400 francs se répercutera, comme il est normal, sur les salaires jusqu'à 4 fois le S M I C. Au-delà, le pouvoir d'achat des salariés sera maintenu. Nous lancerons également un vaste plan de **logements sociaux** et engagerons la lutte pour **l'emploi.** A cet égard nous recruterons immédiatement 210 000 agents pour les administrations qui en ont le plus grand besoin, notamment la Santé publique, les P. et T., l'Education nationale, l'animation culturelle, sociale, sportive, de même que par des avantages accordés aux industries de main-d'œuvre nous accélérerons l'embauche dans le secteur privé. Justice, enfin, sera rendue aux rapatrés et aux anciens combattants.

Sur le plan économique, la nationalisation des banques décidée par le gouvernement du général de Gaulle il y a trente-trois ans et qui touche 80 % du crédit sera élargie aux 20 % qui restent (les banques d'affaires). Neuf groupes industriels (avions militaires, ordinateurs, industries pharmaceutiques, chimie) entreront dans le domaine public en même temps. Ces réformes s'inscriront dans le cadre d'un Plan démocratique établi après concertation avec l'ensemble des organisations professionnelles.

Aucun autre impôt, ni aucune augmentation des impôts actuels ne sont envisagés à l'exception d'un impôt sur le capital (actif net) des sociétés et d'un impôt sur les grandes fortunes à partir de 200 millions d'anciens francs (au taux de 0,2 % progressif jusqu'à 0,5 % au milliard et pouvant s'élever de 5 % à 8 % entre un et cinq milliards). Comment supporter les réformes sociales nécessaires sans s'adresser aux très gros revenus ? Sachez que 10 % des Français possèdent 50 % de notre patrimoine national. N'est-ce pas excessif ?

Nous avons enfin décidé que la T V A serait ramenée au taux 0 pour les produits de première nécessité, de lancer un grand emprunt indexé de 25 milliards et parce que l'épargne doit être par priorité garantie d'indexer sur le prix de la vie (9 à 10 % cette année) un livret d'épargne par famille.

Diverses propositions retiendront aussi votre attention : la décentralisation de l'Etat, des pouvoirs réels aux régions, la fin de la tutelle administrative sur les communes ; — un plan d'aide à l'agriculture par les prix garantis, la réforme des structures, l'organisation des marchés, d'importants crédits pour la formation des jeunes, la possibilité pour ces derniers de disposer de crédits privilégiés ; — un plan de réformes pour les travailleurs indépendants (commerçants, artisans) visant d'abord le salaire fiscal et la sécurité sociale.

Quant à la politique étrangère, elle supposera non seulement le maintien de la France dans le Marché Commun mais aussi sa présence active ; son entrée dans les conférences internationales sur le désarmement ; un plan pour la non-dissémination nucléaire ; une politique nouvelle à l'égard du tiers-monde ; le respect de nos engagements dans l'Alliance Atlantique ; un accord de coopération et d'amitié avec l'U R S S.

Il y aurait tant à ajouter ! Mais les limites d'une circulaire comme celle-ci sont étroites.

Avec Bernard Bardin dont j'apprécie, dont on connaît les qualités personnelles et la capacité (il les démontre chaque jour dans ses fonctions électives) et qui mène une action remarquable à Clamecy — il est un défenseur constant et attentif de l'emploi dans cette région frappée par la crise et par l'échec de la politique gouvernementale — (on se souvient de nos démarches communes pour la Siclam et pour la S I S), je souhaite réunir vos suffrages en grand nombre dès le premier tour de scrutin afin de mener à bien l'œuvre entreprise. Nous avons tissé entre nous bien des liens d'amitié et de confiance mutuelle. Mon devoir est de les justifier. Vous représenter à l'Assemblée nationale continuera d'être mon honneur.

François MITTERRAND

Député sortant,
Maire de Château-Chinon-Ville
Conseiller général de Montsauche
Président du Conseil général
Candidat du Parti Socialiste
Officier de la Légion d'Honneur

Bernard BARDIN

Remplaçant éventuel

Conseiller général, Maire de Clamecy

IMP. DE LA GARE NEVERS